

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 3 septembre 2021

La prolongation du moratoire sur le génie génétique est en bonne voie

Plus tôt aujourd'hui, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) s'est déclarée favorable à ce que l'agriculture suisse continue à se passer du génie génétique après l'expiration du moratoire fin 2021. L'Union suisse des paysans salue et appuie cette décision. Ce moratoire constitue le fondement permettant à l'agriculture suisse de se passer systématiquement du génie génétique pendant quatre années supplémentaires et de démarquer sa production des produits importés.

En tant que commission du conseil prioritaire, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) s'est prononcée en faveur d'une nouvelle prolongation de quatre ans du moratoire actuel sur le génie génétique. L'Union suisse des paysans (USP) salue vivement cette décision. Elle espère que le Conseil national suivra sa commission lors de la prochaine session d'automne.

Le domaine des nouvelles méthodes de génie génétique - les techniques dites de *genome editing* - connaissent des développements fulgurants. L'USP attend du Conseil fédéral qu'il indique comment réglementer la conduite à tenir devant des organismes et des produits dérivés qui ont été développés au moyen de techniques de *genome editing*. Une telle réglementation doit être conforme à celle des pays étrangers. Lorsque le moratoire prolongé arrivera à son terme, la sécurité du droit devra être garantie pour tous les secteurs et toutes les parties prenantes.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Michel Darbellay, responsable du département Production, marché et écologie de l'USP, tél. 078 801 16 91

www.sbv-usp.ch